
Programme de Formation

Encadrer la prévention " des risques professionnels" pour personnes expérimentées

Organisation

Durée : 12 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation s'adresse principalement aux encadrants, et aux équipes de production de chantier dans le secteur du BTP. Elle est destinée à ceux qui ont déjà une expérience significative dans le domaine de la construction et de l'encadrement d'équipes.

Les participants doivent être aptes à leur poste de travail et prêts à s'engager dans un processus d'apprentissage pour améliorer leurs compétences en matière de prévention des risques professionnels.



Objectifs pédagogiques

Les objectifs de cette formation sont multiples et essentiels pour garantir la sécurité au sein des chantiers. Les stagiaires doivent assimiler les compétences, moyens et organisation spécifiques liés aux principaux postes à risques. Ils apprendront à comprendre l'importance de la prévention dans leur rôle d'encadrant et à maîtriser le processus de rédaction des comptes-rendus des anomalies et améliorations observées. Ils seront également formés à réagir efficacement en cas de non-conformité ou de situation d'urgence.

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de comprendre pleinement les enjeux de la prévention dans leur mission d'encadrement et de pouvoir agir de manière proactive pour minimiser les risques sur le terrain.



Description

Cette formation a pour objectif d'encadrer la prévention "santé-sécurité des risques professionnels" pour des personnes expérimentées, en particulier dans le secteur du BTP. Le programme s'étend sur une durée de 1,5 jour, soit 12 heures, et est conçu pour un effectif de 1 à 10 participants. La formation se déroule en deux jours et aborde les enjeux cruciaux liés à la prévention des risques en entreprise.

Le premier jour est dédié à la théorie, avec une session de 3h30 sur les enjeux de la prévention, où les participants apprendront les statistiques et conséquences des accidents de travail, ainsi que la réglementation et ses obligations. La formation insiste également sur la gestion des intérimaires et des nouveaux embauchés, ainsi que sur l'évaluation des risques. Une visite de chantier de 2 heures est prévue, suivie d'un exercice de formalisation du compte-rendu de la visite.

Le deuxième jour, les stagiaires continueront avec 3 heures de théorie axées sur le recueil d'informations et l'identification des postes à risques. Ils apprendront à analyser les risques observés et à proposer des solutions adaptées. Un bilan final de la journée sera également réalisé.

Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, des visites sur le terrain, et l'utilisation de supports techniques adaptés tels que des diaporamas et des films. À l'issue de la formation,



les participants recevront une attestation de fin de formation.



Prérequis

Les pré-requis pour participer à cette formation incluent une aptitude à son poste de travail, ainsi qu'une expérience significative dans le domaine de la construction et dans l'encadrement d'équipes. Ces pré-requis garantissent que les participants possèdent déjà une base solide sur laquelle construire leurs compétences en prévention des risques.



Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques de cette formation sont diversifiées pour favoriser un apprentissage optimal. Elles comprennent des apports théoriques en salle, des visites de chantier, ainsi que des exercices pratiques permettant d'intégrer les connaissances acquises.

Le formateur, qui est un expert référencé Oppbtp Carsat, utilise des supports variés tels que des diaporamas, des films et des photos pour illustrer les concepts abordés. De plus, chaque participant reçoit un livret récapitulatif qui leur permet de conserver une trace des informations transmises durant la formation.



Moyens et supports pédagogiques

Les ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires comprennent un ensemble de matériels techniques adaptés aux besoins de la formation. Cela inclut des supports audiovisuels tels que des TV HD et des diaporamas pour enrichir l'expérience d'apprentissage. Les participants bénéficieront également d'un accès à des films et des photos illustrant des situations réelles rencontrées sur le terrain.

Ces supports sont conçus pour faciliter l'assimilation des concepts de prévention des risques et pour rendre la formation plus interactive et engageante.



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation des connaissances acquises durant la formation comprennent des QCM réalisés tout au long des sessions. Cette méthode permet d'évaluer individuellement chaque participant sur sa compréhension des objectifs pédagogiques. À la fin de la formation, une attestation de fin de formation sera remise à chaque stagiaire, certifiant leur participation et les compétences acquises.



Informations sur l'admission

Pour s'inscrire à cette formation, les candidats doivent respecter un délai d'inscription de 48 heures avant le démarrage de la formation. Il est essentiel de s'assurer qu'ils remplissent les pré-requis avant de soumettre leur candidature.



Informations sur l'accessibilité

Des mesures d'accessibilité sont mises en place pour garantir que tous les participants, y compris ceux en situation de handicap, puissent profiter de la formation. Un référent handicap est disponible pour répondre aux besoins spécifiques et s'assurer que les modalités et supports de formation et d'évaluation sont adaptés.

Les intervenants sont également sensibilisés aux enjeux d'accessibilité, assurant ainsi un environnement d'apprentissage inclusif et respectueux des besoins de chacun.